

Aubay entretient le mouvement de consolidation des SSII en s'emparant d'Aedian

Olivier Pinaud - 21/06/2013

L'opération offre une prime de 100% mais valorise la cible seulement 0,3 fois le chiffre d'affaires. Elle illustre les difficultés du secteur

Exacerbée par la baisse des chiffres d'affaires, la concentration du secteur informatique français s'accélère. Aubay a annoncé mercredi soir un accord avec Jean-François Gautier, fondateur et premier actionnaire d'Aedian, en vue de lui racheter sa part de 34,36% au capital, avant de lancer une offre publique sur le solde du capital. Le prix offert s'élève à 6,8 euros par action, soit une prime de quasiment 100% par rapport au dernier cours de Bourse d'Aedian.

Cela valorise 100% du capital à 12,5 millions d'euros. Retraitée de la trésorerie nette de 1,9 million, la valeur d'entreprise ressort à 10,6 millions, soit, selon Gilbert Dupont, environ 0,3 fois le chiffre d'affaires attendu pour l'exercice en cours. Le multiple de valorisation du résultat opérationnel est peu pertinent, Aedian étant attendue au mieux à l'équilibre cette année.

Cette transaction illustre les difficultés d'un secteur soumis depuis plusieurs années à la contraction des investissements informatiques des grands donneurs d'ordres, banques ou groupe de télécoms. Essentiellement positionné auprès des banques et des assureurs, Aedian devrait voir son chiffre d'affaires chuter de l'ordre de 10% cette année. Une érosion qui ne peut être contenue que par une baisse des charges, de personnels essentiellement, ou par des rapprochements susceptibles de générer des économies d'échelle en industrialisant les offres. Ces fusions permettent aussi de répondre aux exigences des donneurs d'ordres qui ont tendance, pour mieux contrôler leurs propres coûts, à réduire le nombre de leurs fournisseurs de services.

Enfin, comme le note Pierre-Yves Dargaud, président de la société de conseil APManagement, le «papy boom» n'est pas étranger à ce mouvement de consolidation, alors que «nombre de PME du secteur sont encore contrôlées et dirigées par des fondateurs arrivant à l'âge de la retraite». Dans ce contexte, après le rachat d'Aedian par Aubay, qui arrive après ceux d'Alti par Tata ou d'Osiatis par Econocom, la concentration devrait se poursuivre.

Selon Pierre-Yves Dargaud, sans tenir compte de l'OPA sur Aedian, le volume d'affaires sous le coup d'une offre de reprise pour les cinq premiers mois de 2013 est déjà supérieur aux 1 milliard d'euros enregistrés l'an dernier en France.